

Parti socialiste

Conseil de Ville de Delémont
Delémont, le 25.01.2010

Interpellation

Les apprentis vendeurs, leurs parents et leurs employeurs pénalisés ?

La presse nous a appris qu'un marché est en voie d'être conclu entre les municipalités de Delémont et Porrentruy et le service cantonal de la formation.

Pour éviter la perte par le Jura de la HEP de Porrentruy, cet établissement serait transféré à Delémont. En guise de compensation les 100 apprentis vendeurs de la Vallée rejoindront leurs 30 collègues d'Ajoie à Porrentruy. A nos yeux, rien ne justifie cette « compensation » dont non seulement les apprentis vendeurs de la Vallée, mais aussi leurs parents et leurs employeurs auront à pâtir. La vente est un métier très exigeant quant à la présence et l'endurance physique, y ajouter des déplacements improductifs n'aidera pas. D'autre part on risque de voir un certain nombre de formateurs renoncer à engager des jeunes dont la présence sur leur lieu de formation pratique sera raccourcie du temps de déplacement à Porrentruy. Ce transfert entraînera pour l'employeur et pour les parents des frais supplémentaires et le canton et Porrentruy n'y gagneront pas grand-chose.

Le groupe socialiste estime qu'il est nécessaire que le conseil communal entende le Conseil de Ville à ce sujet avant de conclure un tel marché. Il s'agit notamment pour le Conseil Communal de répondre aux questions suivantes:

- quels sont les arguments du conseil pour conclure un tel accord?
- le conseil n'estime-t-il pas que cette solution présente de gros désavantages et des risques pour la formation des vendeuses et des vendeurs?
- les organes de décisions (cantons, parlements) ne pouvant pas être liés par ce genre de marché n'y a-t-il pas un risque que cet accord tourne au marché de dupe pour Delémont et la Vallée?

Pour le groupe PS

M. Ribeaud

M. Ribeaud

Jhesuick

Amfati

Ant

F. Klopffer

Bernhart

D. Keller

Ant

Sepis

M